

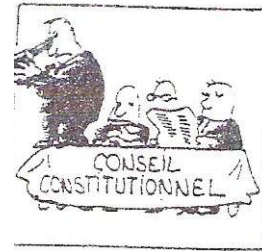
Le gouvernement crée les décrets d'application de cette loi. Ils permettent l'application effective de la loi.

Le président de la République promulgue la loi. Elle est publiée au journal officiel.

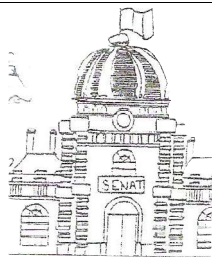


Période de quinze jours pendant laquelle le Conseil constitutionnel peut-être saisi.

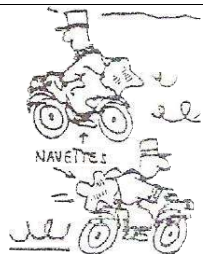
Par le Président de la République, le Premier ministre, le président de l'Assemblée Nationale, le président du Sénat, 60 députés ou encore 60 sénateurs.



Discussion puis vote



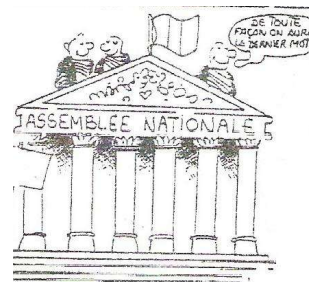
dans chaque



Commission mixte paritaire.

Créée sur la demande du gouvernement, elle est composée de 7 députés et 7 sénateurs. Elle est chargée d'élaborer un texte de compromis.

assemblée...



Examen par une commission.

6 commissions permanentes :

Affaires économiques, affaires étrangères, lois, finances, affaires culturelles, affaires sociales.

Dépôt au bureau d'une des assemblées.

Idée de la loi



Départ

Dessins de Plantu.